



LES ACTEURS NATIONAUX ET LOCAUX DE NATURA 2000

Qui fait quoi ?

L'UNION EUROPÉENNE

- Définit le cadre réglementaire de Natura 2000 à travers les directives « Oiseaux » et « Habitats-Faune-Flore ».
- Cofinance une partie des actions Natura 2000 à travers différents fonds européens.
- Veille à la bonne application des directives par les États membres.

L'ÉTAT

- Garantit le respect des directives européennes et leur transposition.
- Représente la France auprès de la Commission européenne.
- Élabore le cadre réglementaire national.
- Cofinance les Mesures Agro-environnementales et climatiques (MAEC).
- Pilote les politiques nationales en faveur de la biodiversité.

LES DREAL

DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT / DRIEAT EN ÎLE-DE-FRANCE

Autorités administratives des sites marins et mixtes.

- Apportent un appui scientifique et technique au réseau régional.
- Participent aux COPIL.
- Financent l'animation et les actions de gestion des sites marins.
- Veillent à la cohérence des politiques publiques de l'État.

LES DDT(M)

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DES TERRITOIRES ET DE LA MER

- Apportent un appui technique et réglementaire aux structures porteuses.
- Assure la désignation et l'extension du réseau Natura 2000.
- Instruisent les procédures liées à l'évaluation des incidences Natura 2000.
- Accompagnent les collectivités, porteurs de projets et usagers dans l'application de la réglementation.
- Participent aux COPIL.

LES RÉGIONS

Autorités administratives des sites exclusivement terrestres.

- Approuvent les documents d'objectifs (DOCOB).
- Président ou participent aux COPIL.
- Cofinancent l'animation et les actions de gestion des sites exclusivement terrestres et mixtes (sauf les MAEC).
- Instruisent les chartes Natura 2000.
- Assurent la cohérence entre Natura 2000 et les politiques régionales.

LE CENTRE DE RESSOURCES NATURA 2000 DE L'OFB

- Produit des outils techniques et méthodologiques.
- Accompagne la montée en compétences des structures animatrices Natura 2000.
- Organise des formations et des temps d'échange.

PATRINAT

CENTRE D'EXPERTISE SCIENTIFIQUE SOUS LA TUTELLE DE L'OFB, LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, LE CNRS ET L'IRD

- Produit les connaissances sur les habitats et espèces.
- Évalue leur état de conservation.
- Fournit les données scientifiques nécessaires au pilotage des politiques Natura 2000.



LA MISSION INTER-RÉSEAUX NATURA 2000 ET TERRITOIRES

Le réseau d'appui des élus Natura 2000.

DEPUIS SA CRÉATION

- 15 rencontres régionales des élus Natura 2000
- 2 congrès nationaux
- 10 webinaires réalisés
- 7 vidéos produites
- 50 belles histoires publiées
- 1 guide national publié

CONTACT

Aurélié Philippeau

Coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 et territoires

aphilippeau@natura2000-territoires.fr

07 64 38 32 17

Fédération des Parcs naturels régionaux de France,
27 rue des petits hôtels, 75010 Paris

Qui sommes-nous ?

Créée en 2019 avec le soutien du ministère chargé de l'écologie, la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires est le principal dispositif national d'appui aux élus Natura 2000. Portée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Réserves naturelles de France et le Réseau des Grands Sites de France, elle agit pour renforcer la place des élus dans la gouvernance des sites Natura 2000 et valoriser les initiatives menées dans les territoires.

Des actions concrètes pour les élus

Mieux appréhender Natura 2000

Des ressources accessibles pour faciliter la prise de fonction et l'exercice du mandat.

S'informer sur les enjeux du moment

Des rendez-vous réguliers pour suivre l'actualité et approfondir les sujets qui concernent les territoires.

Valoriser les initiatives locales

Partout en France, des élus et des acteurs locaux portent des projets innovants pour la biodiversité.

Favoriser les échanges entre territoires

Des temps de rencontre pour partager les expériences, les réussites et les solutions mises en œuvre sur les sites Natura 2000.

Porter la voix des élus Natura 2000

Faire remonter les besoins, les préoccupations et les propositions des élus auprès des partenaires nationaux.



**BIODIV'
FRANCE**

